

## Règlement de la Coupe des Clubs Saison 2019-2020

La Coupe des Clubs est une compétition fédérale par paires organisée par les clubs avec un classement par série.

La Finale de la Coupe des clubs se jouera en simultané et les gagnants de chaque série représenteront leur club. Ainsi quatre clubs recevront la « Coupe des clubs » pour la saison concernée.

Une dotation spéciale de PP et PE récompensera les joueurs.

### La coupe comporte deux phases :

- Une phase qualificative au niveau des clubs en tournois de club.
- Une Finale de « Coupe des Clubs », en simultané et en club sur plusieurs sites en fonction de la taille des comités.

### 1. Organisation de la phase qualificative :

#### 1) Principe :

Tout club peut s'inscrire à la phase qualificative : celle-ci se déroule sur 12 séances choisies parmi les tournois de club (simultanés inclus) organisés du 1<sup>er</sup> septembre au 15 mai, hors tournois courts. Les tournois peuvent démarrer dès le 1<sup>er</sup> juillet si les dates ont été rentrées préalablement sur le site

#### 2) Inscription des clubs :

Les clubs s'inscrivent à la FFB au plus tard le 30 juin 2019.

Les 12 dates de tournois choisies devront être communiquées à la FFB au plus tard le 12 septembre 2019. Le dernier tournoi de qualification pour la finale ne peut avoir lieu après le 15 mai 2020.

#### 3) Inscription des paires :

Toute paire est inscrite de fait à la phase qualificative de la Coupe des Clubs, dans la même configuration, dès qu'elle a participé à au moins 7 tournois de qualification avec le même partenaire dans un même club.

Sur les 12 tournois déclarés, les sept meilleurs résultats en pourcentage seront pris en compte pour la qualification au stade suivant.

Pour l'équité, en régularité et pour les simultanés, il est souhaité, sauf cas de force majeure d'équilibrer les lignes NS et EO à l'aide du logiciel FFBClubNet.

La paire inscrite concourt dans la série du joueur de plus fort indice.

Bien que qualificatif à une finale dotée comme une épreuve fédérale, le tournoi de régularité reste accessible à tout joueur admis par le club, qu'il ait l'intention ou non de participer à cette phase qualificative.